

## Compte rendu de la séance 06 décembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le 06 décembre, le conseil municipal de la commune de SAINT LOUIS EN L'ISLE, dûment convoqué le 20 novembre 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de SAINT LOUIS EN L'ISLE, sous la présidence de M. MASSIAS Jean-Luc, Maire.

### Présents :

M. MASSIAS Jean-Luc, Maire

M. ROBERT Jean-Luc, Mme LYOEN Marie-Yvonne, Mme THURMEL Frédérique, adjoints  
Mme GOUEYTHIEU Sabine, M. FEYNIE Daniel, M. IMBEAUX Michel, conseillers

### Absents excusés :

M. PASQUET Serge, Mme MICHALCZYK Catherine et M. ROUX Vincent

**Secrétaire de séance :** Mme THURMEL Frédérique

**Ouverture de la séance :** 20H30

**Levée de la séance :** 22h00

## 1. DÉLIBÉRATIONS

### ➤ *Contrat de location pour renouvellement du copieur de la mairie - délibération rattachée à la réunion du 09 novembre 2018*

Renouvellement du copieur de la mairie par Ariane Bureautique ce qui permet d'avoir un matériel répondant à toutes les exigences de la dématérialisation des actes administratifs.

### ➤ *Virement de crédit n°4 : guirlandes de Noël*

Afin de procéder au paiement d'une facture des écritures comptables sont nécessaires.

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT* / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
OP : OPERATIONS D'EQUIP. NON INDI.		800.00		800.00
Autre matériel et outillage de voirie			21578	800.00
Constructions	23131	800.00		
<b>DEPENSES - INVESTISSEMENT</b>		<b>800.00</b>		<b>800.00</b>

### ➤ *Institution d'une prime pour le personnel bénéficiant d'un contrat aidé à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2018*

Les conditions d'attribution de la prime :

- Bénéficiaires : tous les types de contrat aidés
- Périodicité : annuelle
- Montant : 200 € pour les contrats de 20h et 340 € pour les contrats de 35h
- Critères : manière de servir et engagement professionnel dans les missions qui leur sont confiées

➤ **Mise en place du RIFSEEP**

Régime indemnitaire prend en compte les fonctions, les sujétions, l'expertise et l'engagement professionnel. Il doit remplacer l'IAT (Indemnité d'Administration et de Technicité) qui n'a plus cours depuis 2017

Il se scinde en 2 parties :

- IFSE : indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise
- CIA : complément indemnitaire annuel qui tient compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir, basé sur l'entretien professionnel.

Bénéficiaires :

- Les titulaires (stagiaires et titulaires)
- Agents contractuels de droit public disposant d'un contrat supérieur à 3 mois consécutifs

Remarque : Les agents de droit privé ne sont pas concernés par ce régime indemnitaire

Montant maximum par agent (sur la base d'un temps complet) proposé :

- IFSE : 800 €
- CIA : 400 €

Ces montants sont à proratiser en fonction du temps de travail des agents bénéficiaires et seront décidés par l'autorité territoriale.

Périodicité : annuelle

Modalité selon absentéisme :

En cas d'absence supérieure à 1 mois, le versement de l'IFSE et du CIA sera supprimé en cas de maladie ordinaire, longue maladie, congé longue durée et grave maladie.

Après l'avis favorable du comité technique du Centre de Gestion de la Dordogne en date du 15 novembre 2018, le conseil municipal instaure l'IFSE et le CIA à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2018.

**VŒUX 2019**

**Dimanche 27 janvier 2019  
11h00 au Foyer Rural**

**RECAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS PRISES  
AU COURS DE LA SÉANCE 06 DECEMBRE 2018**

<b>N° des délibérations</b>	<b>Objet</b>	<b>décision</b>
2018-0612-1	RIFSEEP	A compter du 1 <sup>er</sup> décembre 2018 suite à avis du CT du CDG24 en date du 15 novembre 2018
2018-0612-2	Instauration prime annuelle pour les contrats aidés	200 € pour les contrats de 20h 340 € pour les contrats de 35h
2018-0612-3	Virement de crédit n°4 Guirlandes de Noël	Cpte 23131 : - 800 € Cpte 21578 : + 800 €
2018-0911-4	Renouvellement du copieur de la mairie	Renouvellement du copieur par ARIANE BUREAUTIQUE

**LISTE DES MEMBRES PRÉSENTS  
AU COURS DE LA SÉANCE DU 09 NOVEMBRE 2018**

MEMBRES DU CONSEIL	SIGNATURE	CAUSE EMPÊCHEMENT DE SIGNATURE
MASSIAS Jean-Luc		
ROBERT Jean-Luc		
LYOEN Marie-Yvonne		
THURMEL Frédérique		
GOUEYTHIEU Sabine		
MICHALCZYK Catherine		EXCUSÉE
PASQUET Serge		EXCUSÉ
FEYNIE Daniel		
ROUX Vincent		EXCUSÉ
IMBEAUX Michel		